Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 9570780
Centre d'intérêt: 120

Association des cadres des collèges du Québec.

Réflexion sur l'éducation dans le contexte du projet de la souveraineté du Québec : mémoire de l'Association des cadres des collèges du Québec présenté à la Commission régionale sur l'avenir du Québec. -- [L'Ancienne-Lorette] : L'Association, [1995].
20 f. ; 28 cm.

"Québec, le 22 février 1995". Notes bibliogr. au bas des p.

Descripteur(s): Objectifs d'éducation * Politique gouvernementale * Projet éducatif * Mémoire

Identificateur(s) de nom: Québec (Province)

L'Association rappelle au gouvernement la nécessité de mettre à jour le projet éducatif québécois dans le contexte socio-économique et géopolitique qui prévaut en cette fin de siècle. Elle soumet des recommandations se rapportant à la gestion, la régionalisation, la culture, la technologie, l'employabilité. Synthèse des recommandations en annexe.

Association des Cadres
des Collèges du Québec

707897

95-70780

Mémoire de l'Association des cadres des collèges du Québec

présenté à la

Commission régionale sur l'avenir du Québec

RÉFLEXION SUR L'ÉDUCATION DANS LE CONTEXTE DU PROJET DE LA SOUVERAINETÉ DU QUÉBEC

Québec, le 22 février 1995

Table des matières

Introduction 1

1. Le contexte socio-économique de cette fin de siècle 3

2. Le contexte géopolitique 5
   2.1 La dichotomie Québec/Canada 5
   2.2 Les régions 7

3. Le projet de société et l'éducation : l'importance du savoir 9
   3.1 La culture 11
   3.2 La technologie 12
   3.3 L'employabilité 14
   3.4 Le décrochage 16

Conclusion 18

Annexe
Synthèse des recommandations 20

Introduction

De tout temps, les hommes ont cherché à mieux vivre en société, à définir des règles de comportement qui permettent la saine cohabitation des individus au sein d'une société plus ou moins diversifiée. Ces règles sont instituées par des personnes élues par la population et représentent donc, théoriquement à tout le moins, un ensemble de préceptes qui devraient permettre aux individus de vivre en harmonie.

Dans un tel contexte, on assume que l'intention des élus vise implicitement à présenter à la population qu'ils desservent un monde meilleur, plus riche et plus agréable à vivre. Pourtant, comme nous le verrons un peu plus loin, il est permis de s'interroger sur la capacité des changements politiques de jeter les assises de ce monde meilleur. En postulant que «Le Québec est un pays souverain», comme l'affirme l'article 1 de *l'avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec*, on tient pour acquis que le monde meilleur est intimement lié à la souveraineté d'un pays. Mais est-ce bien le cas? Les changements politiques, si considérables soient-ils, engendrent-ils automatiquement des conditions de mieux vivre pour les individus?

En d'autres termes, un Québec souverain pourra-t-il garantir aux Québécois et Québécoises qu'ils et elles vivront dans un monde meilleur? La question mérite réflexion, et ce, avant même d'affirmer son adhésion ou son opposition au postulat souverainiste. Toutefois, en filigrane à cette question politique, un point demeure certain : la population québécoise ne pourra aborder le XXI^{e} siècle avec confiance que si elle se trouve en bonne position face aux autres sociétés sur le plan international, c'est-à-dire si elle se sent «compétente et compétitive», pour reprendre une expression bien connue. Et pour cela, elle doit disposer d'une éducation adéquate.

Un projet de société — quel qu'il soit — doit donc faire une place primordiale à l'éducation, vue dans son sens le plus large, de manière à mieux outiller les

individus et leur permettre ainsi de réussir sur le plan national aussi bien que sur le plan international.

L'Association des cadres des collèges du Québec (A.C.C.Q.), à titre de regroupement de gestionnaires engagés dans l'éducation, s'est donc concentrée sur la nécessité de mettre à jour le projet éducatif québécois. Les cadres des cégeps possèdent en effet une expertise en matière d'éducation qui les place en position privilégiée pour réfléchir à la question éducative. De plus, de par les responsabilités inhérentes à leurs fonctions, les cadres du réseau collégial se sentent tout à fait aptes à porter un regard critique sur les structures politiques, afin de voir dans quelle mesure les changements structuraux peuvent affecter la qualité et la quantité des services offerts à la population.

La réflexion des représentants de l'A.C.C.Q. les amène à conclure que le projet politique du gouvernement péquiste, en raison même de son importance pour l'avenir du Québec, ne doit en aucune façon ignorer le projet éducatif. En fait, le projet en émergence devra permettre à l'éducation de jouer pleinement son rôle de catalyseur social et économique. En d'autres termes, notre société de demain, comme toutes les sociétés modernes intégrées au monde de l'an 2000, devra maîtriser les éléments clés que sont le savoir, l'information et la technologie, sans oublier les valeurs morales et l'éthique. Ou alors elle ne sera pas. Tels sont les enjeux.

C'est en ce sens que le présent document offre des pistes sur ce qui devrait constituer les priorités du Québec de cette fin de siècle, comme fondements des considérations politiques. Les éléments de réflexion qu'il contient s'inscrivent tout à fait dans un projet de société renouvelée, et ce, que le Québec soit un pays souverain ou non.

1. Le contexte socio-économique de cette fin de siècle

C'est un truisme de dire que notre monde change. Mais l'étendue de ces changements sème souvent parmi la population une perplexité qui insécurise les gens. D'aucuns vont jusqu'à dire que nous subissons présentement la vague de fond que le «choc du futur» a suscitée : de trop nombreux changements qui se produisent dans des laps de temps trop courts pour permettre une adaptation fonctionnelle. On ne parle plus d'évolution, mais bien de révolutions, dans des secteurs déterminés : le secteur social, technologique, économique et politique.

La révolution sociale nous met en contact avec l'explosion démographique mondiale et sa conséquence au Québec sous forme de pluriethnicité. On sait également que la population devient de plus en plus instruite, sans pour autant que les emplois augmentent. L'écart entre les riches et les pauvres s'accentue et la classe moyenne semble s'effriter devant les impératifs économiques de la concurrence mondiale. La productivité augmente, certes, mais l'emploi diminue. Les valeurs matérielles dominantes causent des déchirements dans le tissu social, qui se reflètent dans les gestes de désespoir dont nous sommes témoins tous les jours.

La révolution économique fait passer notre économie basée traditionnellement sur les ressources naturelles à une économie du savoir. Les compétences intellectuelles sont estimées de plus en plus sur un marché international et s'exportent couramment. La mondialisation des marchés et la rapidité des transports amènent de nouveaux concurrents dans des marches économiques jadis peu concurrentiels. Conséquence : une pléthore de nouveaux produits envahissent notre marché national, avec pour résultat la mise en place de nouvelles règles du jeu.

Sur le plan technologique, on assiste à l'émergence du «village global» que McLuhan avait annoncé. La croissance des technologies de l'information — réseau *Internet*, notamment — rendent toute forme d'information disponible aux individus. En outre, la croissance d'une technologie de plus en plus miniaturisée et peu coûteuse à produire entraîne des changements qui défient l'imagination.

La révolution politique, quant à elle, voit s'accroître le rôle de certains acteurs considérés traditionnellement secondaires; ainsi, les multinationales, les organismes internationaux de contrôle, les réseaux de communication, les groupes de pression, entre autres, contribuent, par leur influence directe ou indirecte, à façonner le pouvoir politique. L'État-nation, caractérisé jadis par une monnaie stable, des frontières fixes, défendues au besoin par une armée et une administration centralisée, connaît une crise sans précédent, entraînée par les changements mentionnés ci-dessus. L'émergence du pouvoir des réseaux de communication électronique introduit une variable incommensurable pour les dirigeants politiques. Enfin, la surabondance d'information et les constantes remises en question qu'elles suscitent induisent un certain flottement de la population en général. Dès lors, parce qu'elles n'ont plus confiance en l'appareil politique, certaines personnes s'abstiennent souvent de participer aux débats sur l'avenir de notre société et choisissent plutôt de se fier au dynamisme et à la créativité des petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux divers mouvements communautaires pour assurer la survie économique et sociale de la nation.

Ce contexte fort général impose que le projet politique que l'on nous propose puisse prendre en considération les adaptations nécessaires pour permettre au Québec d'accéder à la réalité du XXIe siècle. Cependant, il faut faire vite, car le redressement de la barre est tel qu'il faudra y mettre temps, énergie, argent et compétences professionnelles. L'approche proposée ci-dessous tente de composer avec l'urgence de la situation et son importance pour la population québécoise.

Nous recommandons au gouvernement du Québec que le projet politique en cours offre une réponse explicite aux grands enjeux socio-économiques de la société de demain, parmi lesquels l'éducation doit occuper une place prépondérante.

2. Le contexte géopolitique

2.1 La dichotomie Québec/Canada

Il serait inutile et fastidieux de reprendre ici les éléments qui sous-tendent cette dichotomie. Le Canada est un pays à majorité anglophone, nous le savons tous, et le Québec demeure une enclave francophone d'importance. Et sans vouloir restreindre le débat politique à cette seule dimension, il faut admettre qu'il y a matière à divergence de points de vue.

Par ailleurs, malgré une somme d'intentions fort pieuses, l'État fédéral n'a jamais pu s'empêcher de s'immiscer dans des secteurs de juridiction provinciale. Nonobstant les connotations politiques, une telle ingérence s'est révélée une source constante de dédoublements de services, de chevauchement de modes de gestion, de dépenses inutiles dont la population a toujours fait les frais en bout de ligne. Par le passé, l'A.C.C.Q. a relevé quelques exemples de situations préjudiciables à l'ensemble de la population, qu'elle a dénoncées dans le cadre de mémoires. Afin de bien faire ressortir la particularité du contexte politique confus dans lequel nous baignons présentement, il nous paraît à propos de rappeler ici quelques-unes de ces remarques.

> «La première conséquence de ce partage des pouvoirs, la plus visible de notre point de vue, est de multiplier les centres de décision dans la gestion des programmes. En plus d'accroître la proportion du budget affectée aux frais administratifs, cette situation augmente la quantité de contrôles administratifs et allonge les délais de réponse aux besoins de la population, puisque chaque intervenant doit apposer son autorisation sur les activités de formation à organiser. [...]
>
> «Le partage des pouvoirs pose un problème plus fondamental d'orientations. Comment, en effet, définir les voies souhaitables pour développer le potentiel humain des Québécois, quand les objectifs fixés résultent d'un arbitrage aléatoire entre une vision québécoise du développement social, culturel, économique et une vision pan-canadienne du développement économique?[1]»

Ces propos font ressortir que les gestionnaires de l'A.C.C.Q. ont identifié et déplorent depuis longtemps les problèmes liés à la double administration fédérale et provinciale. Et, quelle que soit l'issue du présent projet politique, il faut à tout prix, au nom de l'efficacité, enrayer l'action néfaste de cette hydre à deux têtes.

Nous recommandons au gouvernement du Québec de tout mettre en oeuvre pour neutraliser les problèmes de dédoublement de gestion, sans égard aux orientations souverainistes projetées.

1. ASSOCIATION DES CADRES DES COLLÈGES DU QUÉBEC. *Mémoire à la commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec*, Québec, novembre 1990.

2.2 Les régions

Peuplé de moins de 7 millions d'habitants, le Québec n'en couvre pas moins un territoire immense. Devant un tel tableau, il est clair que la notion de région revêt un caractère très particulier aux implications décisives en matière de pouvoir et de partage de pouvoir.

En effet, les divisions régionales administratives actuelles ne recoupent que peu ou mal les diverses régions du Québec. La région constitue, en fait, pour bon nombre de Québécois et de Québécoises, un lieu d'appartenance sociale, économique et culturelle que les subdivisions administratives mésestiment ou ignorent complètement. À titre d'exemple, la Montérégie unit des gens de Valleyfield, de Saint-Jean-sur-Richelieu, de Longueuil et de Sorel sans pour autant que la notion d'appartenance soit questionnée. Et l'on ne parle pas de la région de Montréal! C'est pour cette raison que l'A.C.C.Q. estime que toute discussion concernant la mise en place d'un nouveau pouvoir doit impérativement tenir compte des réelles particularités régionales. Ainsi, tout projet de transformation de la société québécoise impose de s'entendre d'abord sur la réalité des régions.

> ***Nous recommandons au gouvernement du Québec de lancer un débat public sur le thème des régions du Québec, auquel les cadres des cégeps se feront un devoir de participer activement.***

À titre de regroupement de gestionnaires de cégeps, l'A.C.C.Q. connaît l'importance de gérer dans une perspective régionale, en donnant aux régions un véritable pouvoir décisionnel. Depuis leur création, et par définition, les cégeps se sont toujours engagés dans leur région propre, contribuant ainsi à l'essor de cette région. Leur rôle pourrait être encore plus déterminant dans un contexte de décentralisation des pouvoirs. Or, la politique éducative actuelle tend davantage vers une gestion centralisée qui préconise la standardisation des

cheminements scolaires et l'application de normes *a priori*. Comment, dans ce contexte, entend-on respecter la spécificité régionale?

Pourtant, la régionalisation, c'est-à-dire la décentralisation des pouvoirs au profit des régions, reste l'avenue à privilégier. Il s'agit ici de remettre à l'honneur la concertation régionale dans tous les domaines, à l'image même des commissions régionales sur l'avenir du Québec, véritables tribunes d'expression publique. Cette mobilisation de la population à l'échelle régionale, notamment dans le secteur de l'éducation, ne peut que contribuer à renforcer les liens des individus entre eux et leur confiance face aux instances gouvernementales. «Notre problème n'est pas financier, c'est un problème de confiance, d'engagement. Le premier défi du gouvernement, c'est de changer le climat social, de redonner confiance, de ramener le sens du collectif[2].»

Par ailleurs, les régions constituent des marchés à partir desquels peut se développer une véritable employabilité, c'est-à-dire une capacité pour l'individu d'être employé. Nous reviendrons en troisième partie sur cette question. Que l'on nous comprenne bien : il ne s'agit nullement de confiner l'individu aux seules ressources régionales et de le former exclusivement dans cette optique. Au contraire, et dans une perspective de globalisation des marchés, nous estimons que la formation ne doit connaître nulle frontière qui la restreigne. La conscience des marchés régionaux, microcosmes des marchés mondiaux, permet de créer une spirale ascendante qui mène à la véritable autosuffisance.

Cependant, le tissu social de la région présente des différences de taille d'une région à l'autre, comme nous l'avons souligné ci-dessus. Dans un tel contexte, il est permis de se demander comment le projet politique du gouvernement du Québec compte gérer ces différences tout en les respectant, sans pour autant

---

2. MARC RENAUD, cité dans «Des idées pour le Québec» dans *L'actualité*, vol. 19, nº 18, 15 novembre 1994.

favoriser l'émergence d'une société à plusieurs vitesses qui correspondrait au degré de développement des régions. En d'autres termes, comment entend-on maintenir la cohérence et la cohésion dans le respect des différences et des particularités régionales?

Dans un Québec décentralisé, les régions disposent d'un pouvoir accru. C'en est la conséquence logique. Doit-on dès lors craindre qu'une affirmation plus marquée des régions n'entraîne un morcellement du Québec en foyers difficiles à gouverner? La question reste délicate. Cependant, l'importance de la décentralisation des pouvoirs est telle qu'il faut être prêt à accepter la perte de pouvoir étatique qui risque de s'ensuivre. Cela dit, nous croyons que la cohérence de la société québécoise et les liens qui unissent les individus demeurent une garantie de consensus autour des grands enjeux sociaux dont, incidemment, l'éducation fait partie en priorité.

3. Le projet de société et l'éducation : l'importance du savoir

Un projet de société peut certes s'appuyer sur de grands principes éthiques, politiques, religieux ou économiques, selon les données que l'on juge prioritaires. Mais dans le contexte que nous avons cerné ci-dessus, la seule avenue qui nous apparaît recommandable, c'est celle qui met de l'avant le redressement de la barre éducative, afin de permettre le développement du «savoir-être» et l'acquisition du savoir-faire, moteur social et véritable sésame des années futures.

En effet, les industries de demain, fortement automatisées et totalement informatisées, reposent déjà sur des compétences intellectuelles. Ce sont ces compétences qui ont permis aux leaders industriels actuels — Japon et Allemagne, notamment — de se hisser à la position économique qu'ils occupent présentement, grâce au perfectionnement de leurs méthodes de production. Le regretté Yves Bérubé, ancien ministre et vice-président de

SNC-Lavallin affirmait, à l'occasion d'une allocution prononcée devant les cadres des collèges :

> «Il faut dès maintenant envisager ce que seront les emplois de demain. Nous entrons désormais dans l'ère du travail intellectuel, au seuil d'une merveilleuse révolution de la connaissance. *Il faudra travailler plus intelligemment et non pas plus fort.* [...] Chaque révolution technologique nous fait gagner un ordre de grandeur sur l'échelle de la productivité. Aujourd'hui, on peut dire que l'analyse symbolique avec l'apparition de l'intelligence artificielle va révolutionner complètement l'organisation et l'utilisation de la connaissance en accroissant la productivité d'un ordre de grandeur[3].»

Ce savoir technologique constituera, pour son détenteur, une véritable richesse personnelle, exportable et monnayable aux plus hauts niveaux. Il fait partie intégrante de l'autonomie de l'individu. Or, le savoir est indissociable de l'éducation. «L'éducation sera au centre même de la société du savoir, et l'école sera son institution clé. [...] Dans le prochain siècle, il n'y aura plus de pays "pauvres", il n'y aura que des pays ignorants[4].» Tel est l'avertissement que nous lance Peter F. Drucker, ce sociologue visionnaire dont la réputation n'est plus à faire.

Cependant, l'acquisition d'un savoir technique de haut niveau présuppose la maîtrise d'habiletés fondamentales qui sont à la base même du processus de formation plus complexe. La maîtrise de la langue maternelle, bien sûr, mais également, celle de la langue seconde, voire d'une troisième langue. À ce sujet, il est intéressant de noter que Pierre Marc Johnson, dans une entrevue accordée à la revue *L'actualité*, affirmait sans ambages : «Il n'y a pas d'avenir,

---

3. YVES BÉRUBÉ. *Valeur ajoutée et concurrence mondiale*, allocution prononcée à l'occasion du colloque de l'A.C.C.Q.: «Des cégeps dans une société à deux vitesses», Québec, 1992.

4. PETER F. DRUCKER. *The Atlantic*, New-York, 1994.

dans une économie globale, pour un unilingue francophone[5].». À ces compétences fondamentales s'ajouteront des connaissances en informatique, en mathématique, ainsi qu'en sciences humaines, pour ne nommer que celles-là. Bref, le profil de formation fondamentale s'apparente idéalement à un ensemble de connaissances variées et intégrées, qui tissent la trame du filet culturel. À ce sujet, il convient de citer de nouveau Yves Bérubé pour la justesse de sa vision :

> «Il faut apprivoiser la technologie pour faire de celle-ci un outil transparent laissant toute la place à la personne. *La société à haute vitesse s'alimentera de culture et de sensibilité artistique.* La créativité et l'imagination y seront à l'honneur. Le système d'éducation veillera à développer la capacité d'abstraction, la logique et la rigueur intellectuelle. L'école voudra doter l'enfant d'un vocabulaire riche et capable de nuance. À ce compte seulement pourrons-nous tirer partie d'une économie plus complexe et exigeante[6].»

3.1 La culture

On parle beaucoup de culture, spécialement dans un contexte nationaliste. L'identité culturelle québécoise est perçue comme un pilier de la vision souverainiste. Pourtant, la culture n'est pas tant appartenance à une nation que reflet d'une façon d'être, de se conduire, de penser. «La culture, dit-on, c'est ce qui reste quand on a tout oublié.» Le substrat culturel est donc intimement lié aux valeurs profondes de l'individu. Mais dans un monde en constante évolution, il est bien évident que les valeurs dites culturelles sont, elles aussi, soumises à cette évolution. La culture, bien au-delà des arts et des lettres, est un ensemble de valeurs sociales qui favorisent l'émergence de l'humain. L'éducation est traditionnellement un véhicule de transmission culturelle.

---

5. PIERRE MARC JOHNSON, cité dans «Des idées pour le Québec» dans *L'actualité*, vol. 19, nº 18, 15 novembre 1994.

6. YVES BÉRUBÉ. *op. cit.*

Mais elle est davantage. Elle *est* culture. Éducation et culture sont si étroitement liées qu'on ne peut prétendre influer sur le cours de l'une sans inévitablement modifier l'autre.

On prétend faire beaucoup de cas de la culture, mais on développe pourtant une philosophie éducative dirigée par les incontournables considérations financières. Il n'y a guère, le slogan «s'instruire, c'est s'enrichir» représentait la tête de pont des différents ordres d'enseignement. Or aujourd'hui, l'éducation est perçue comme une dépense budgétaire substantielle, nécessaire certes, mais qu'il convient de garder à l'oeil, afin de pouvoir y sabrer à loisir lorsque les temps sont durs. Cette étroitesse d'esprit ne peut mener qu'à l'appauvrissement de toute notre société. Qu'on se le dise : l'éducation demeure un investissement à long terme qui constitue un des principaux fondements des valeurs culturelles propres à un peuple. Et la culture, c'est la santé du peuple.

Cela dit, il faut prendre garde de tomber dans le piège d'utiliser le projet politique pour faire la promotion d'un nationalisme qui s'appuierait sur l'identité culturelle québécoise et en biaiserait la portée. En aucune façon ne doit-on permettre au projet politique de légitimer la mise de l'avant de décisions qui, par leur courte vue, briseraient la cohérence sociale.

Nous recommandons au gouvernement du Québec de soutenir une véritable culture de société capable de susciter et de maintenir la cohérence sociale.

3.2 La technologie

L'ampleur des changements technologiques est telle que l'on ne peut prétendre à une éducation adéquate sans que cette dimension y occupe une place importante. Or, au Québec, la formation technique présente un retard évident dans le processus éducatif. Le projet politique doit tenir compte de ce retard et mettre en place les mécanismes de rattrapage qui s'imposent. En prenant la

relève des écoles de métiers de jadis, les cégeps ont assumé la responsabilité d'offrir une formation technique adaptée aux besoins changeants du marché et ont, de la sorte, contribué à amorcer ce rattrapage. Mais il reste encore beaucoup à faire.

En effet, on estimait que, pour faire face aux nouveaux besoins technologiques, la mission de la formation professionnelle allait naturellement prendre le pas sur la formation préuniversitaire. Or, il en fut tout autrement. Et aujourd'hui encore, seuls 45 p. 100 des diplômés et des diplômées des cégeps possèdent une formation technique, avec pour conséquences que les besoins du marché du travail se trouvent mal comblés. À titre d'exemple, en Allemagne, 72 p. 100 des élèves choisissent la formation technique.

Évidemment, la mise en place de programmes de formation technique de qualité nécessite des investissements financiers de plus en plus onéreux dans le contexte économique actuel. C'est pour cette raison que tous doivent contribuer au financement de cette formation, à commencer par les entreprises elles-mêmes, premières bénéficiaires de la main-d'oeuvre ainsi formée. Dans un tel contexte, un gouvernement responsable n'a pas à hésiter à inciter fortement les entreprises à participer aux coûts de la formation technique, comme nous l'avons d'ailleurs souligné dans le mémoire adressé au Comité permanent du développement des ressources humaines dans le cadre de la réforme Axworthy. Forts de cette conviction, nous croyons qu'il faut aller jusqu'à mettre en place des mécanismes pour susciter la participation des entreprises aux coûts de formation.

Nous recommandons que le gouvernement du Québec concrétise son projet de prélèvement d'une contribution financière des entreprises à la formation. Cette contribution pourrait être variable, proportionnelle à la masse salariale ou au nombre d'employés ou encore à son secteur d'activités, selon les dispositions les plus susceptibles de faire face aux besoins du marché.

Mentionnons encore que la technologie devrait constituer l'un des piliers du système d'éducation actuel. Il faut tout mettre en oeuvre pour accroître la conscience de son importance, tant chez les jeunes que vis-à-vis l'ensemble de la population. Sans formation technique adéquate, les Québécois et les Québécoises se verront privés de leurs emplois réels ou potentiels, au profit d'une main-d'oeuvre étrangère mieux formée, et ce, sans égard au statut politique du Québec. D'ailleurs, l'économiste de renommée mondiale Lester Thurow l'exprime de façon claire :

> «Si c'est la technique qui incarne l'avantage concurrentiel né de l'homme, tirer parti d'un avantage de cette nature exige que l'on dispose d'une main-d'oeuvre qualifiée, de la base au sommet. Les aptitudes des hommes au travail seront au XXIe siècle l'arme décisive de la concurrence. Le niveau d'éducation et de formation de la main-d'oeuvre devient alors capital[7].»

En matière de technologie, demain, c'est aujourd'hui et le temps presse de plus en plus.

3.3 L'employabilité

Le Québec de demain, quel qu'il soit, doit réunir des conditions propres à garantir aux citoyens et citoyennes un emploi décent, valorisant, capable de leur permettre de subvenir à leurs besoins matériels sans mettre en jeu leur dignité humaine. Or, un mécanisme quelque peu tortueux fait que la productivité s'accroît, les grandes entreprises s'enrichissent et paradoxalement, les emplois se font de plus en plus rares. De manière à assurer l'emploi, il faut donc encourager l'employabilité et la développer par un contexte social où le travail sera valorisé; de cette manière, les aptitudes professionnelles et les compétences variées acquises en cours de formation pourront garantir à ces individus un emploi et, en corollaire, une présence accrue du Québec dans le marché concurrentiel de l'offre et de la demande.

---

7. LESTER THUROW. *La Maison Europe*, Paris, Calmann-Lévy, 1993.

Mais il y a fort à faire. En effet, la vision actuelle suppose trop souvent une dépendance face à un système qui n'en peut plus, précisément à cause de l'ampleur et de la vitesse des changements en cours. Il importe certes de bien outiller les travailleurs de demain; mais cela ne garantit nullement l'emploi.

Même le diplôme universitaire, malgré la crédibilité qu'il comporte, ne mène pas automatiquement à l'emploi, comme en témoigne le nombre croissant de «chômeurs instruits». En fait, un nombre de plus en plus important de diplômés universitaires, conscients de la valeur de leur diplôme, n'hésitent pas à revenir au collégial afin d'y compléter une formation technique. Le diplôme seul n'est donc plus synonyme d'emploi, comme l'entretient un mythe naïf dont la réalité de l'an 2000 ne pourra que se moquer. C'est pourquoi au-delà de l'employabilité, il faut penser en termes d'autonomie, de responsabilité, d'habileté à communiquer, à penser, de capacité d'apprendre; à ces qualités s'ajoutent des attitudes et des comportements positifs, une grande adaptabilité et la capacité de travailler avec les autres[8] . «Si tu donnes un poisson à un homme, tu lui donnes à manger pour un jour; mais si tu lui montres à pêcher, tu lui donnes à manger pour la vie», dit un vieux proverbe chinois. C'est dans cette optique que nous croyons qu'il faut développer chez la population étudiante la vision de l'entrepreneurship et favoriser l'implantation d'une réelle capacité de réinventer l'entreprise, que nous pourrions désigner sous le terme d'«entrepreneurabilité». Cette «entrepreneurabilité» ouvre de nouveaux horizons qui s'inscrivent tout à fait dans le contexte du Québec moderne.

Il faut bien comprendre qu'il ne s'agit pas ici d'envisager, pour l'ensemble de la population, une seule et même voie qui aboutirait à l'auto-entreprise. L'employabilité présuppose des capacités personnelles, une offre d'aptitudes à laquelle l'entreprise ne peut rester insensible et, ultimement, la création de son

---

8. «Compétences essentielles que recherchent les employeurs» dans *Perspectives canadiennes*, automne 1992, vol. 1, nº 1, p. 3.

propre emploi. Or, nous estimons que la vision éducative actuelle pèche par excès de nivellement et d'uniformité, et qu'il faut bel et bien encourager la diversité des profils éducatifs de façon à disposer d'un éventail accru de compétences sur le marché du travail. À la diversité régionale correspond une diversité des cheminements éducatifs. Vue dans cette optique, l'éducation doit offrir davantage de solutions propres à l'emploi, capables d'assurer l'employabilité. Il n'en demeure pas moins que l'esprit d'entreprise, parce qu'il signifie pour l'individu autonomie et responsabilisation, ne peut constituer, pour un Québec qui vise la souveraineté politique, qu'un microcosme de ce que devrait être la nouvelle société.

Nous recommandons au gouvernement du Québec de mettre en place des mesures favorisant l'employabilité dont l'aide au démarrage d'entreprises constitue une heureuse application.

3.4 Le décrochage

Parler ici de décrochage scolaire peut sembler *a priori* trop réducteur à l'échelle des concepts sociopolitiques qui sont en cause. Mais le décrochage scolaire n'est que le symptôme d'un mal autrement plus tragique : le décrochage social. En effet, le taux de décrochage actuel dans les écoles illustre l'impuissance de notre société à engendrer la confiance dans les valeurs qu'elle prône. Car les jeunes qui décrochent ne le font pas sans raison : ils expriment ainsi leur refus de promesses sociales vides de sens et mettent en lumière l'incapacité de notre société de susciter chez ces personnes le goût d'apprendre et d'acquérir une formation susceptible de conduire à un emploi; plus qu'un emploi : une fonction sociale. Comment peut-on proposer un projet de société qui marginalise, dans les fins, un si grand nombre d'individus?

Comment lutter contre le décrochage? La question est épineuse et mériterait à elle seule un important travail de réflexion. Mais un projet de société incluant des grands principes éducatifs devrait comprendre des façons de faire qui respectent l'individu, qui le rendent responsable de son cheminement scolaire et personnel ainsi que des apprentissages qui s'y rattachent. L'école reste, par définition, un lieu où l'on enseigne et pourtant, le fait est bien établi, *l'école doit être le lieu où l'on apprend.*

Respecter l'individu, c'est favoriser son autonomie aussitôt que les habiletés fonctionnelles (les *savoir lire*, *savoir écrire*, *savoir compter*) sont acquises. Rendre l'élève responsable de son cheminement et de ses acquis scolaires, c'est lui permettre d'exercer librement son choix et par là même, encourager la diversité des cheminements possibles, condition essentielle au maintien et au développement de compétences enviables. Il s'agit là du devoir d'une institution responsable, qui doit se dégager de l'attitude attentiste qui la caractérise et qui doit consacrer temps et énergie pour mettre en place de véritables solutions à ce problème criant.

Conclusion

L'avant-projet de loi soumis à notre attention contient certes des propositions ambitieuses que l'avenir seul pourra confirmer ou infirmer. Mais le projet de société sous-jacent à l'idée de la souveraineté québécoise présente une occasion trop séduisante de participer à sa mise en oeuvre pour que nous puissions y résister.

Les idées que nous avons abordées dans le présent document font souvent preuve d'une vision qui, nous le savons trop bien hélas, peut sembler mal s'accommoder des contraintes économiques que nous connaissons actuellement. Pourtant, de telles idées sont indispensables à la construction d'une nouvelle société, et à ce chapitre, nous souhaitons ardemment que les éléments qui ont retenu notre attention retiennent également celle de nos élus.

Les cégeps représentent une institution typiquement québécoise dont les accomplissements, depuis plus d'un quart de siècle, sont à l'honneur des personnes qui ont participé à leur conception, et surtout à celles qui ont concouru, par leur énergie et leur savoir-faire, à les développer. Ce défi, nos gestionnaires l'ont relevé et le relèvent toujours au mieux de leur compétence. C'est pourquoi, dans un projet de société qui ne peut qu'inclure une reformulation des principes qui sous-tendent l'éducation au Québec, il faut que l'expertise des cadres des cégeps soit mise davantage à contribution.

D'autre part, tout projet de société qui ne vise pas en priorité de hisser le Québec aux premiers rangs de la compétition internationale est un projet voué à l'échec. Nous le savons tous : les années 90 ont signé la mort de l'État interventionniste qui centralise toutes les décisions. L'État de demain, qu'il soit souverain ou non, est avant tout un État ouvert. Le Québec, au confluent de la culture américaine et de la tradition française, présente une originalité qui, sur le plan international, s'avère tout à fait exportable. Il convient donc d'exploiter cette dimension de la culture québécoise.

Dans une perspective de souveraineté, il faut inverser la pyramide, en mettant à la base la souveraineté de l'individu, c'est-à-dire favoriser son indépendance face à un système où le rôle de l'État est appelé à changer inéluctablement.

> «Faire ou protéger l'indépendance d'un pays, soit. Mais ce qui compte vraiment, c'est l'indépendance de ses citoyens, car une société du savoir est aussi une société de la mobilité : chacun va, travaille, vit où il veut. Le savoir est à la fois un passeport et le plus léger des équipements. Désormais, la sécurité des individus dépendra bien davantage de la formation de chacun et de la qualité des organisations de travail que de l'État, que l'on voit déjà en train de tout monnayer, de tout couper, de tout remettre en question. L'État devra établir des balises, mais se tenir loin de la gestion[9].»

L'avenir du Québec préoccupe toutes les personnes qui y travaillent, qui y vivent, qui y croient. C'est pour cela qu'il est du devoir d'un gouvernement responsable de tout mettre en oeuvre pour optimiser les conditions de vie des Québécois et des Québécoises, notamment au moyen d'une politique éducative dynamique, afin qu'ils puissent bénéficier d'un environnement social, économique et politique à la mesure de leurs aspirations présentes et futures.

---

9. JEAN PARÉ. «La fin de la politique?», dans *L'actualité*, vol.19, nº 20, 15 décembre 1994.

Annexe

Synthèse des recommandations

Nous recommandons au gouvernement du Québec :

- *Que le projet politique en cours offre une réponse explicite aux grands enjeux socio-économiques de la société de demain, parmi lesquels l'éducation doit occuper une place prépondérante.*

- *De tout mettre en oeuvre pour neutraliser les problèmes de dédoublement de gestion, sans égard aux orientations souverainistes projetées.*

- *De lancer un débat public sur le thème des régions du Québec, auquel les cadres des cégeps se feront un devoir de participer activement.*

- *De soutenir une véritable culture de société capable de susciter et de maintenir la cohérence sociale.*

- *De concrétiser son projet de prélèvement d'une contribution financière des entreprises à la formation. Cette contribution pourrait être variable, proportionnelle à la masse salariale ou au nombre d'employés ou encore à son secteur d'activités, selon les dispositions les plus susceptibles de faire face aux besoins du marché.*

- *De mettre en place des mesures favorisant l'employabilité dont l'aide au démarrage d'entreprises constitue une heureuse application.*